



Le P'tit journal

Bulletin d'informations de la commune d'Heiltz le Maurupt - Janvier 2016 - N°12



Site Municipal www.heiltz-le-maurupt.fr

Édito du Maire

L'horloge du temps s'est égrenée, encore une année qui s'effiloche, une autre qui frappe à notre porte.

Le 7 janvier, le 13 novembre, durant cette année, notre pays a été durement touché, il est meurtri, nous sommes tous profondément meurtris... Les valeurs de notre République ont été violemment attaquées.

Dans ces circonstances dramatiques qui endeuillent tant de familles et bouleversent notre pays, il est difficile de penser aux réjouissances. Malgré cette morosité ambiante, essayons de développer durant ces périodes de fêtes, un esprit de fraternité, de solidarité, de partage, de lumière, de gaieté et de moments chaleureux, en famille, ces instants simples et magiques.

Nous avons, certes, été saisis d'effroi et, en hommage à tant d'innocentes victimes de cette barbarie, du fanatisme, de l'intégrisme et de l'obscurantisme, nous ne devons pas avoir peur de vivre librement. Ne laissons pas ces fous dangereux continuer de prôner un retour en arrière de plus de 1000 ans, de perpétuer ces actes de guerre.....Nul ne peut ordonner et approuver de telles atrocités et, surtout pas au nom d'un Dieu !!!!!

Méditons cette citation de Bouddha : « la voie n'est pas dans le ciel, la voie est dans le cœur »

Vous n'ignorez pas que la situation économique est plus que précaire. L'état n'a plus d'argent, il est lourdement endetté et ces difficultés retombent en cascades jusqu'à nous, Collectivités Locales de proximité. Malgré la baisse des dotations il nous appartient à nous, Municipalités d'en limiter les effets, nous essayerons de veiller scrupuleusement à ne pas alourdir votre budget mais, pour ce faire, nous ne pourrons réaliser tout ce que nous souhaiterions.

Les chiffres de l'indice des prix des dépenses communales au 1er semestre 2015, qui prend en compte le « panier » de dépenses d'une commune moyenne, ont été publiés par l'AMF et la banque postale. Ils révèlent que cet indice augmente plus vite (+0,66% par an) que l'inflation des ménages (+0.13% pour l'indice des prix à la consommation, hors tabac). Sur la période 1999-2014, l'écart entre ces deux indices est de 0,7 point en moyenne chaque année. En 16 ans, l'indice des prix des dépenses communales a évolué de 43,4% tandis que celui concernant l'inflation des ménages est de 26,6%.

Il faut aussi savoir que nous sommes de plus en plus tributaires des contraintes engendrées par nos

appartenances à des Communautés de Communes, que nos pouvoirs sont de plus en plus limités.

Nous venons à peine de prendre notre rythme de croisière au sein de la Communauté de Communes des Côtes de Champagne et Saulx que déjà se profile, en raison de la loi NOTRe, pour le 1^{er} janvier 2017 une autre EPCI.

Le débat est complexe et, pour l'heure, le schéma n'est pas encore retenu puisqu'au final, c'est au Préfet qu'appartient l'ultime décision.

Notre fusion devrait se faire avec 2 ou 3 communautés voisines et regrouper de 60 à 65 communes voire bien davantage mais, n'anticipons pas, affaire à suivre et souhaitons que de ce fait, nos impôts ne soient pas revus à la hausse.

Les tarifs d'assainissement vont augmenter, la Communauté de Communes souhaite une harmonisation entre les villages, vous constaterez au vu de ce petit tableau que nous n'étions pas les plus mal lotis, il nous faut cependant nous plier à cette décision.

En cette fin d'année, je souhaite remercier le personnel communal avec une mention toute particulière à Corinne, notre secrétaire, le Conseil Municipal, les acteurs économiques de notre village, artisans et commerçants, les associations et bien évidemment tous les bénévoles, tous ceux qui animent notre commune et contribuent à son rayonnement dans l'intérêt de toujours mieux vivre ensemble.

Janvier est le mois où l'on offre ses vœux les meilleurs, tous les autres mois de l'année sont ceux où ils ne se réalisent pas mais, il est si bon d'y croire encore !!

Pour un monde plus gentil, vive la nouvelle année et puisque l'on ne sait ce que sera demain, je terminerai en citant Ronsard :

« Vivez si m'en croyez, n'attendez pas demain, cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie »

Une très belle année pour chacune et chacun d'entre vous!!

Rendez-vous le 10 janvier afin qu'ensemble, nous partageons la traditionnelle galette.

Claudine Dubéchet

Groupe scolaire des 3 Rivières

Les effectifs :

Cette année notre groupe scolaire compte 131 élèves :
Effectif total de rentrée 2015 : 131 élèves + 2 inscriptions
prévues en janvier

Mme Garnier TPS: 8 (2 rentrées différées en janvier) PS: 14
Total de : 22 (20 présents en sept)

Mme Hette MS : 7 GS : 19 Total de : 26

Mme Rosette : CP : 16 CE1 : 7 Total de : 23

Mme Lambert : CE1 : 8 CE2 : 13 Total de : 21

Mme Lignot : CE2 : 7 CM1 : 13 Total de : 20

M. Hauton : CM2 : Total de : 21

Il est prévu que nous ayons sensiblement les mêmes effectifs
l'an prochain

L'équipe enseignante :

En cette rentrée scolaire 2015/2016, l'équipe s'est vue
augmentée d'une nouvelle enseignante à temps partielle
Catherine Le Van (Maîtresse +) et nous bénéficions de
l'intervention d'un maître E périodiquement Romain Thiery
(maître de soutien pour les élèves en difficulté).



Dispositif maître + :

L'objectif premier est de rendre
l'école plus juste et plus efficace,
de réduire les inégalités en
apportant une aide renforcée aux
populations scolaires les plus
fragiles. La mise en place du
dispositif «plus de maîtres que
de classes» est une dimension
importante de la priorité donnée
à l'école primaire, dans le cadre
de la refondation de l'École de la
République. Ce dispositif repose

sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire. Le
dispositif "plus de maîtres que de classes" vise en premier lieu
à prévenir les difficultés d'apprentissage des élèves ou à y
remédier si certaines sont déjà installées, pour leur permettre
de maîtriser les compétences indispensables à l'acquisition du
socle commun de connaissances, de compétences et de
culture. Dans notre établissement Mme Le Van intervient à mi-
temps : les lundi et jeudi toute la journée, puis un mercredi sur
2. En maternelle et en CM2 son intervention est réduite, au profit
d'une action plus importante en cycle 2 (CP/CE1) comme le
prévoit le projet de circonscription.

Le Maître E :

Cette année un maître E intervient dans notre établissement, il
s'agit de Romain Thiery. Il intervient les lundi et mardi après-
midi, puis le jeudi matin. L'action du maître E se situe sur deux
axes complémentaires : la prévention et la re-médiation. Ses
objectifs sont les suivants: Aider l'enfant à :
- améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés

- maîtriser ses outils et méthodes de travail
- prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience
de la réussite-transférer sa réussite en classe

Seules les classes de Mmes Lambert et Rosette sont concernées
car la réforme met l'accent sur la maîtrise du socle commun.

Nos projets :

Nos projets de classes sont institués à partir du projet REP
(Réseau d'éducation prioritaire), en effet nos actions sont
harmonisées avec celles du collège de Sermaize-les-Bains et
des écoles du secteur afin que nous progressions tous dans le
même sens (amélioration du langage, des compétences
mathématiques, ouverture culturelle...).



Pour compléter ces actions,
nous effectuons des sorties
(animation à la bibliothèque de
Pargny-sur-Saulx, spectacle en
Anglais à Heiltz-le-Maurupt
pour les élémentaire, Saison
Jeune public à Vitry-le-françois,
leçons de natation à la piscine
de Sermaize-les-Bains...).

Ces déplacements sont
financés par le SMVOS pour les
transports, les entrées aux
spectacles sont financées quant à elles par les crédits REP
(subventions versées par les Communautés de Communes).

Nos avons également des actions communes avec le péri-
scolaire :

Intervention du SYMSEM : le groupe Symsem propose des
interventions en classe afin d'étudier et d'agir sur le thème du
tri des déchets, du compost... Les 6 classes se sont inscrites à
cette activité qui aura lieu dans nos locaux courant novembre,
janvier et mars. Il s'agit d'un thème abordé dans notre projet
d'école et aux NAP

(NAP : les Nouvelles Activités Péri-scolaires ont lieu chaque jour
de 16h à 17h et proposent diverses activités pour toutes les
tranches d'âge : sport, jeux de société, travaux manuels, lecture
d'albums, sensibilisation à l'environnement ...).

Mme Dubéchet (référente scolaire pour notre groupe au sein
de la Communauté de Communes) est à l'écoute de nos
besoins et de nos demandes. Elle est très réactive et nous l'en
remercions.

L'équipe du groupe scolaire souhaite une bonne et heureuse
année à tous.

Cathy Hette

Le P'tit journal

Club détente et loisirs

L'année 2014 a vu le renouvellement du bureau lors de son assemblée générale le 19 Juin 2014 :
Ont été élus à l'unanimité :

Présidente :	Mme Huguette ROSSARD
Vice-Présidente	Mme Josette MUNEUX
Secrétaire	M. Paul FRANCOIS
Trésorière	Mme Martine BARDET

Les membres du Club se réunissent tous les quinze jours, les lundis après-midi. Jeux de cartes, scrabble, sont régulièrement à l'ordre du jour, dans la bonne humeur et la convivialité.

Afin de reprendre quelques forces, après les fous rires de l'après-midi, un café et quelques confiseries chatouillent agréablement nos papilles.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année de nouveaux convives pour le repas des Anciens offert par la commune.



Le groupe choisi par le Club pour animer cet après-midi a eu un franc succès, quelques anciens ont ainsi pu fouler la piste de danse

Une vente de calendrier auprès des habitants du village a été très bien accueillie.

Nous n'avons pas pu renouveler cette année le calendrier de bureau qui avait été très apprécié l'année dernière faute de l'absence de promotion pour Noël.

Le club DETENTE ET LOISIRS vous souhaite vous présente tous ses vœux de bonheur et de santé pour 2016.

Manifestations 2015



13 JUIN

Concours de Pétanque 22 équipes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur, sous un chaud soleil.

13 ET 14 JUILLET

Le feu d'artifice tiré depuis le stade a attiré une nombreuse assistance, enchanté par les nombreux tableaux illuminant le ciel. Une animation musicale leur a permis de se défouler sur la piste de danse. Le lendemain, jour de la fête nationale, les enfants ont pu participer à de nombreux jeux et repartir avec des cadeaux.

27 SEPTEMBRE

Jour de la St Maurice, fête patronale, animée par la troupe de majorettes de Pargny-sur-Saulx. Après un défilé dans les rue du village, elles ont offert un remarquable spectacle sur la place de la mairie. Ensuite un bal, dans la salle des fêtes, a réuni de nombreux danseurs, heureux de se défouler et de, partager un moment convivial.

31 OCTOBRE

Fêtes d'Halloween, les enfants se sont déguisés et sont venus sonner aux portes, pour tenter d'effrayer les habitants et récupérer quelques friandises.

8 NOVEMBRE

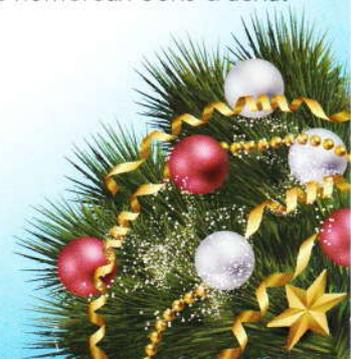
Loto à la salle des fêtes ou plus d'une centaine de joueurs avaient pris place pour tenter de gagner les nombreux bons d'achat mis en jeu par le Comité des fêtes.

19 DÉCEMBRE

Le père Noël est venu sur son traîneau virtuel pour distribuer des friandises sous les acclamations des enfants. En l'attendant, ils ont participé à un loto ou chacun repartait avec un cadeau.

31 DÉCEMBRE

A l'heure où nous écrivons nous pensons être assez nombreux pour passer une soirée inoubliable et commence la nouvelle année de la meilleure des façons.



Infos

La réhabilitation de la «petite école» en «maison pour tous», annexe de la salle des fêtes sera effectuée dans le courant de cette année. Le projet est en gestation depuis de longs mois mais, nous ne pouvions le faire aboutir avant que les subventions nous soient accordées. C'est désormais chose faite, la contribution du Conseil Départemental est de 4529€, celle du Conseil Régional de 4423€ et enfin, nous avons obtenu 3030€ au titre de la réserve parlementaire. Suivant un estimatif de 32167€, il restera 20 000€ à notre charge.

Comme la plupart d'entre vous ont pu le constater, notre mairie s'est offert un lifting durant l'été, la vieille dame en avait bien besoin!!!! Nous avons cependant tenu à lui garder son caractère aussi, rien de fondamental n'a été modifié, pas même le mode de chauffage, pas question d'abandonner notre bon vieux poêle !!!

Un défibrillateur a été installé en façade de la mairie. Une réunion d'information a été proposée début juillet et, nous déplorons la manque d'intérêt que vous avez manifesté... Une douzaine de personnes présentes à cette formation, que dire ?

Soyez conscients que cet appareil peut sauver des vies, il est équipé d'une trousse de secours, d'un kit pédiatrique, les instructions sont visuelles et vocales. Spécialement conçu pour une utilisation par des non-professionnels, idéal dans les lieux publics, il vous guide pendant toutes les opérations.

Le 7 février dernier, René nous quittait brutalement...Une fois encore je souhaite rendre hommage à cette personnalité incontournable de la commune par son investissement, sa bonne humeur et sa joie de vivre. Il aura marqué de son empreinte notre village où il avait su faire sa place et pour lequel il avait tant œuvré durant tant d'année.



Celle qui fût du 9 mars 2008 au 29 mars 2015, la suppléante du Conseiller

Général Charles DE COURSON a reçu des mains de ce dernier, la médaille du Conseil Général. Huguette Rossard a en effet mise à l'honneur le 2 avril dernier en la salle

des fêtes de Sermaize-les-Bains. Elle siégea durant 13 années en qualité d'adjoint au Conseil Municipal et a souhaité prendre sa retraite, une retraite qui, au demeurant est bien active puisqu'elle poursuit son implication au sein de nombreuses associations, présidente du club Détente et Loisirs, administratrice et membre du bureau de la MARPA, Présidente de Familles Rurales, Vallée de le Chée, une très lourde tâche qui accapare beaucoup de son temps. Nous lui adressons nos vives félicitations !

Parce qu'ils quittaient l'école communale pour intégrer le collège,

le 14 juillet, Laurine Collet, Allan Bellemonte et Evan Gritti ont reçu l'incontournable dictionnaire, un outil qui, nous l'espérons, contribuera à faire d'eux nos élites de demain.

Un clin d'œil à deux autres collégiens qui ont reçu le Pasteur d'Or décerné par le collège de Sermaize, l'un en classe de 6ème, l'autre élève de 3ème. Un voyage au parc Astérix leur a été offert en la circonstance, bravo et félicitations à Alex et Baptiste Chaffaut.

Une autre distinction, celle de Gauthier Sallés, fils de notre collègue Guy et de son épouse Annie.

Né en 1986, après une brillante scolarité, il obtient en juin 2004, son bac S avec mention.

Entré en PACES (préparation aux concours des études de santé), il a obtenu en juin 2005 son admission en seconde année de médecine, liée à son classement et à son choix.

De 2005 à 2010, il poursuit ses études de médecine à la faculté de Reims tout en exerçant en tant qu'externe au CHU de Reims en différents services.

En juin 2010, concours national de l'internat, son classement lui permit de choisir la spécialité orthopédique au CHU de Clermont-Ferrand.

A l'issue de 5 années d'internat, il a soutenu sa thèse le 9 juillet 2015 à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand en présence de ses collègues, ses amis et des membres de sa famille. Il a obtenu le titre de Docteur en médecine spécialité chirurgie orthopédique avec la mention très honorable et les félicitations du jury. Il obtint en parallèle, un diplôme de médecine du sport, spécialité rugby.

Il exerce depuis novembre 2015 en tant que chirurgien assistant au CHU de Clermont-Ferrand et à l'hôpital de Brioude.

Dans deux ans, il deviendra praticien hospitalier et choisira un lieu d'exercice qui mêlera attractivité et convenances personnelles. Félicitations!!!!

Parmi toutes et tous les nouveaux habitants de notre village et à qui, tout naturellement nous souhaitons la bienvenue, il en est une qu'il n'est plus vraiment nécessaire de présenter... En effet, Mélissa Cervoni, cette ambassadrice de charme qui représenta dignement notre région en qualité de Miss Champagne-Ardenne et porta haut ses couleurs lors du prestigieux concours de Miss France, réside en nos murs depuis quelques mois.

Du rêve, des paillettes mais aussi et surtout une très belle aventure humaine.

Pour autant, elle ne négligea pas ses études et poursuit ses objectifs puisque nous nous sommes laissés dire qu'elle avait brillamment réussi ses examens, un grand bravo !

Félicitations aussi à toutes celles et ceux qui ont réussi à leurs examens en fin d'année scolaire mais que nous n'avons pu citer par manque d'information.

Le P'tit journal

Tarif ordures ménagères 2016

Tarif des Ordures Ménagères

	1 ^{er} semestre 2015	2 nd semestre 2015	1 ^{er} semestre 2016	2 nd semestre 2016
1 personne ou résidence secondaire	50,00 €	48,00 €	50,00 €	A définir au cours du 1 ^{er} semestre 2016 selon les résultats du SYMSEM
2 personnes	87,50 €	83,50 €	87,50 €	
3 personnes	125,00 €	119,00 €	125,00 €	
4 personnes et plus	162,50 €	154,50 €	162,50 €	

Tarif de l'assainissement

	Tarif 2015 appliqué au cours de la facturation du 2 nd semestre 2015	Tarif 2016 applicable pour la facturation du 2 nd semestre 2016	Tarif 2017 applicable pour la facturation du 2 nd semestre 2017	Tarif 2018 applicable pour la facturation du 2 nd semestre 2018
Brusson	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³
Charmont	1,22 €/M ³	1,94 €/M ³	2,66 €/M ³	3,20 €/M ³
Heiltz le Maurupt	1,30 €/M ³	2,02 €/M ³	2,74 €/M ³	3,20 €/M ³
Plichancourt	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³
Ponthion	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³
Saint Amand sur Fion	2,72 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³
Vauclerc	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³
Vavray le Grand	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³
Vitry en Perthois	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³	3,20 €/M ³

État-civil 2015

Naissances :

Anne-Sophie Masuik le 9 janvier

Léona Bourlon le 17 juin

Romane Féron le 25 juillet

Amaury Bailly le 8 septembre

Ambre Chaudron le 25 octobre



Mariages :

Emmanuelle Joppin et Damien Chantereaux

Décès :

René Martinez le 7 février

Jean-Paul Richet le 21 avril

Louis Belotti le 4 décembre

Sapeurs-pompiers

Malgré de nouvelles conditions (stages ou formations), les Sapeurs Pompiers d'Heiltz-le-Maurupt pourront continuer à assurer les premiers secours aux victimes de nos villages.

Merci aux nouvelles recrues d'accepter ces changements qui, pour certains d'entre nous, sont des contraintes.

Pour des raisons personnelles ou autres, certains membres de notre équipe ne peuvent plus ou ne pourront plus, dans quelques temps, remplir leurs fonctions c'est pourquoi nous lançons un appel à de nouvelles autres recrues.

Les plus vieux font place aux plus jeunes!! Merci!!

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2016 !!!

Thierry LIGNOT

Avis aux Associations !

Nous souhaiterions que les associations se rendent en mairie en début d'année afin de finaliser les réservations des manifestations qui sont d'ores et déjà programmées. De nombreux problèmes et malentendus seront ainsi évités.

Marché de Noël

Le 6 décembre dernier se déroulait le Marché de Noël à la salle des fêtes, organisé par la Fée baguette, c'est plus de 300 personnes qui sont venues à la rencontre des artisans et artistes locaux pour préparer leurs fêtes de fin d'année tandis que des activités étaient proposées aux enfants. Le repas du midi pouvait se prendre chez Toto qui s'était spécialement délocalisé de l'autre côté de la place de la mairie.

Les élèves du groupe scolaire des trois rivières ont proposé une chorale qui a également remporté un franc succès. Le rendez-vous pour l'année prochaine est déjà pris.

